



# Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire

---

Qui s'est tenue le 05 Septembre 2015, au siège du Cercle d'Échecs Aurillacois.

Les 10 Membres majeurs étaient présents :

Pierre BOUCHET, Alain DAMO, Freddy DIDIER, Yannick GAGNAIRE, Ashot HARUTYUNYAN, Jérôme MATHIEU, Pascal ROUQUIER, Paul MATHIEU, Stéphane TEIL, Claude THOUVENEL.

La séance a débuté à 14h30.

Étaient prévus à l'ordre du jour, les points suivants :

- Situation financière
- Cotisations 2015-2016
- Intervention dans le cadre des TAP (Temps Activités Périscolaires)
- Affiliation à la FFE
- Fête des associations - Assurance
- Questions diverses

## Situation financière :

Monsieur GAGNAIRE Yannick nous présente la situation financière actuelle. Au 05/09/2015, la situation financière est saine. Le Cercle dispose de 558,08 € sur le compte courant et de 705,19 € sur un livret A Association au Crédit Agricole (Agence : Aurillac Alouettes, 1 rue D. Illzach 15000 Aurillac). Les comptes sont approuvés

## Cotisations 2015-2016

Il est décidé de conserver le même montant que l'an dernier

- une cotisation annuelle d'un montant de 10 € pour les adultes
- une cotisation annuelle d'un montant de 5 € pour les mineurs

Il est noté que l'affiliation à la FFE entrainera le paiement de Licences (A ou B) par les membres et le paiement d'une cotisation par le club.

## Intervention dans le cadre des TAP (Temps Activités Périscolaires)

Dans le cadre de la réforme scolaire, des TAP sont mis en place par les municipalités. La commune de Lacapelle-Viescamp a sollicité de nouveau le Cercle d'Échecs Aurillacois pour poursuivre l'initiation auprès des enfants. Monsieur Freddy DIDIER accepte d'animer ces séances. Une convention pour 14 séances du 03 Novembre 2015 au 18 Décembre 2015 et de 6 séances du 05 Janvier 2016 au 09 Février 2016 est établie entre la mairie de Lacapelle-Viescamp et le Cercle d'Échecs Aurillacois. Le montant est fixé à 20 € par séance. Le paiement sera effectué à la fin des 20 séances.



---

### **Affiliation à la FFE :**

Les démarches vont être effectuées pour une affiliation à la FFE et à la participation éventuelle au championnat par équipes en N4. Pierre, Paul, Jérôme demanderont leur mutation dans notre club.

### **Fête des associations – Assurances**

Nous participerons à la Fête des associations le 12 Septembre 2015. L'impression du règlement du Jeu sera effectuée. M. GAGNAIRE se charge des démarches auprès de l'imprimeur.

A la demande de la Mairie, nous avons souscrit une Assurance auprès de la MAIF.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 16h30.

Le Président de séance  
Freddy DIDIER